

**Le jardin collectif de l'îlot Pelletier : une initiative citoyenne pour la dignité et le droit à l'alimentation**



**Contribution à la consultation publique sur  
l'agriculture urbaine**

**Mémoire rédigé le jeudi 02 août 2012**



## MOT DE PRÉSENTATION

Au début de la réflexion et de la formalisation du mouvement organisé de *Parole d'excluEs*, nous nous étions servis de la métaphore de la cuisine pour illustrer notre modèle d'action.

Pour faire une recette, il faut des cuisiniers, des outils, des ingrédients de base, des installations, etc... Mais surtout, au départ, il faut savoir quelle recette nous allons concocter. La nôtre est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale à partir du logement communautaire tout en soutenant la mobilisation citoyenne

Aujourd'hui, *Parole d'excluEs* a grandi, elle a fait des petits, et c'est pourquoi nous aimerions nous rapprocher de la métaphore du jardin, pour illustrer ce que l'on pourrait récolter demain...



# 1. Modèle d'action de Parole d'excluEs

## PRISE DE CONSCIENCE, PRISE DE PAROLE, PRISE DE DÉCISIONS COLLECTIVES

*Parole d'excluEs* est un mouvement qui concentre son action sur un contexte social qui nous touche tous, à plus ou moins grande échelle : l'exclusion sociale et la pauvreté.

L'essence de notre intervention repose sur les constats que la pauvreté et l'exclusion sociale :

*« N'est pas un problème d'individus qui ne sont pas à la hauteur, mais résulte de fonctionnements collectifs que l'on peut changer ; »*

*« Il faut plus que des services aux personnes et de la bonne volonté pour mettre fin à l'exclusion ; »*

*« Lutter contre l'exclusion, c'est aussi promouvoir un vivre ensemble dans une société dont les modes de fonctionnement et les valeurs communes sont définies collectivement et démocratiquement ».<sup>1</sup>*

Par conséquent, notre action ne porte pas sur une offre de services ni sur une assistance individualisée, même si celles-ci sont importantes pour venir en aide aux personnes ayant besoin d'une aide immédiate. Nous pensons qu'être acteur du changement plutôt que consommateur de services, est nécessaire pour agir collectivement sur les causes de l'exclusion.

La base de notre modèle d'action est d'intervenir dans un secteur géographique où se développent des logements communautaires, et dont l'ensemble des résidentEs subissent les conséquences de la pauvreté et l'exclusion sociale. A Montréal-Nord, cela est possible grâce à une « alliance fondatrice » entre *Parole d'excluEs* et la Société d'habitation populaire de l'est de Montréal (SHAPEM) qui possède 180 logements communautaires dans le secteur de l'îlot Pelletier (entre les rues Pie IX, Henri-Bourassa, Charleroi et Pelletier). Il est important de rassembler les personnes résidant dans ce secteur pour qu'elles puissent nommer quels sont leurs besoins et ce à quoi elles aspirent : c'est la **prise de parole collective**.

Après avoir défini besoins et aspirations, les personnes mobilisées autour d'enjeux collectifs partagés peuvent s'unir pour débattre et trouver les solutions répondant à leurs besoins et à leurs aspirations : c'est la **prise de conscience collective**

Ce processus de réflexion collective conduit le groupe, formé des personnes mobilisées, à prendre des décisions : c'est le passage à l'**action collective**.

---

<sup>1</sup> *Parole d'excluEs* : Déclaration de principes

Par ce modèle d'action, *Parole d'excluEs* estime, très humblement, offrir des moyens et des outils pour développer des solutions qui rassemblent la population parce que ces solutions lui ressemblent. C'est en suivant ce modèle d'action que la réflexion et les initiatives en agriculture urbaine ont vu le jour et continuent à se développer.

## **2. Le terrain et le terreau de l'action : contexte et mobilisation**

### **LE TERRAIN : L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET L'ENVIRONNEMENT**

Dès 2008, plusieurs résidentEs se sont regroupéEs autour du Comité sécurité alimentaire et du Comité environnement pour échanger sur des problèmes aussi variés que la propreté de leurs rues, la question des fortes chaleurs estivales ainsi que du manque de verdure, ou bien encore du manque d'accès à des commerces de proximité pour faire leur épicerie, acheter leurs médicaments, etc. De fait, l'îlot Pelletier cumule les caractéristiques d'un *îlot de chaleur* et de *désert alimentaire*, selon la Direction de la Santé publique.

De plus, quelques données extraites de l'étude « Portrait socioéconomique du territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord »<sup>2</sup> commandée par le Centre local d'emploi de Montréal-Nord et réalisée par l'Institut National de la recherche scientifique (INRS), parlent d'elles-mêmes :

- Il y a plus de personnes considérées comme nouveaux-arrivants et comme minorités visibles (32% contre 25% sur l'île de Montréal) ;
- Les familles monoparentales représentent plus du quart des familles de l'arrondissement de Montréal-Nord (28,8% contre 20,7%) ;
- La population de 15 ans et plus du territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord est moins scolarisée que celle de l'ensemble de l'île (35,4% de non diplômés contre 21,5%) ;
- La population de tous les groupes d'âge de l'arrondissement de Montréal-Nord affiche des revenus moyens inférieurs à ceux de l'île de Montréal. En 2005, le revenu moyen des ménages du territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord est nettement inférieur à ce qu'il est sur l'île de Montréal (40 261 \$ contre 57 738 \$) ;
- Le taux de chômage de 12,5% est supérieur à celui de l'île (8,8%).

---

<sup>2</sup> Portrait socioéconomique du territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord. Centre local d'emploi de Montréal-Nord. Institut national de la recherche scientifique.




**La dure réalité des déserts alimentaires nous éloigne de l'application effective du droit à l'alimentation, auquel le Canada souscrit dans ses engagements internationaux.**

Ainsi, l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme stipule :

1. *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté (..)*

Par ailleurs, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels déclare, à l'article 11 :

1. *Les Etats parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence. Les Etats parties prendront des mesures appropriées pour assurer la réalisation de ce droit et ils reconnaissent à cet effet l'importance essentielle d'une coopération internationale librement consentie.*
2. *Les Etats parties au présent Pacte, reconnaissant le droit fondamental qu'a toute personne d'être à l'abri de la faim, adopteront, individuellement et au moyen de la coopération internationale, les mesures nécessaires, y compris des programmes concrets:*
  - a) *Pour améliorer les méthodes de production, de conservation et de distribution des denrées alimentaires par la pleine utilisation des connaissances techniques et scientifiques, par la diffusion de principes d'éducation nutritionnelle et par le développement ou la réforme des régimes agraires, de manière à assurer au mieux la mise en valeur et l'utilisation des ressources naturelles;*
  - b) *Pour assurer une répartition équitable des ressources alimentaires mondiales par rapport aux besoins, compte tenu des problèmes qui se posent tant aux pays importateurs qu'aux pays exportateurs de denrées alimentaires.*



En 2008, *Parole d'excluEs* s'est associé à l'Incubateur Universitaire *Parole d'excluEs* (IUPE), et aux résidentEs de l'îlot Pelletier pour réaliser une étude sur leurs besoins et aspirations<sup>3</sup>. Cette recherche participative a révélé plusieurs défis dont l'importance pour les résidentEs d'améliorer leurs relations, leur environnement, leur sécurité et de lutter contre la pauvreté à travers l'économie et l'emploi. Elle a conduit à la formation du Regroupement citoyen de l'îlot Pelletier (RCIP). Cette étape de réflexion et de rassemblement constitue un terreau nourricier pour l'ensemble des initiatives développées jusqu'à présent par le RCIP.

La démarche a renforcé la volonté des citoyenNEs d'agir pour changer leur milieu de vie. Plus précisément, les questions du manque d'accès à des commerces alimentaires et de comment se nourrir à la fin du mois sont devenues centrales. Ainsi, la même année, une première étude d'opportunité sur le développement d'un projet en sécurité alimentaire voit le jour.

Elle sera suivie d'une étude de faisabilité pour la constitution d'un groupe d'achat, dans le cadre de l'Accorderie de Montréal-Nord<sup>4</sup>, une entreprise d'économie solidaire créée par *Parole d'excluEs*, dont les échanges de services sont rémunérés sur la base d'une monnaie sociale : le temps (une heure = une heure). Il s'agit d'une alternative intéressante pour permettre aux résidents de faire leur épicerie au moment où leur capacité financière le leur permet (en début de mois) mais aussi, pour faire des économies pouvant aller jusqu'à 50% sur les fruits et légumes, tout en réduisant les frais occasionnés par le transport ainsi que son impact sur l'environnement.

Cette première initiative aura permis de concrétiser sur le terrain, un projet qui répond à un besoin urgent exprimé par la population.

En se plaçant dans le champ de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le groupe d'achat atteint ses objectifs, mais il demeure une réponse partielle au problème de l'insécurité alimentaire. Malgré ses avantages, il favorise peu le rapprochement et la création de lien social. De même, pour avoir un impact réel sur la pauvreté et sur un accès durable à des produits alimentaires moins coûteux, il faudrait accroître la fréquence et le nombre de personnes y faisant son épicerie et ce, afin d'en réduire davantage les coûts d'échelle.

D'où l'idée d'une seconde piste d'action, laquelle a été explorée avec la création d'un jardin collectif.

---

<sup>3</sup> Pour consulter l'étude : <http://iupe.wordpress.com/publication/rapports-de-recherche/>,

<sup>4</sup> <http://accorderie.ca/montreal-nord>

## LE TERREAU : LA CREATION DU JARDIN COLLECTIF

Le jardin collectif a vu le jour sous une forme expérimentale. Il fut développé par les citoyenNEs en agrémentant des plates-bandes situées devant les logements communautaires de plants de légumes tels que des tomates, des concombres, des poivrons ou des courges. Cette première étape, réalisée en 2009, allait faire germer l'idée de créer un espace réservé à des plants comestibles.

C'est ainsi, qu'en 2010 de nouvelles plates-bandes ont été spécialement aménagées pour encourager la culture d'autres plants et de fines herbes.

Forts de ces résultats, mais aussi des différentes expériences et visites auxquelles les citoyens ont participé ; les membres du RCIP ont pris l'initiative de structurer eux-mêmes un vrai jardin collectif en ajoutant aux plates-bandes existantes 73 bacs de plantation.

De cette initiative mise en place en 2011, les jardiniers ont pu calculer la production de leur récolte estimée à près de 1 000 \$ et à des centaines de kilos de fruits et légumes, sans compter les différentes sortes de fines herbes. Répartie sur une quinzaine de familles impliquées dans le jardin ; on peut évaluer une économie d'au moins 50 \$ par famille pour toutes leurs dépenses estivales en alimentation de fruits et légumes.

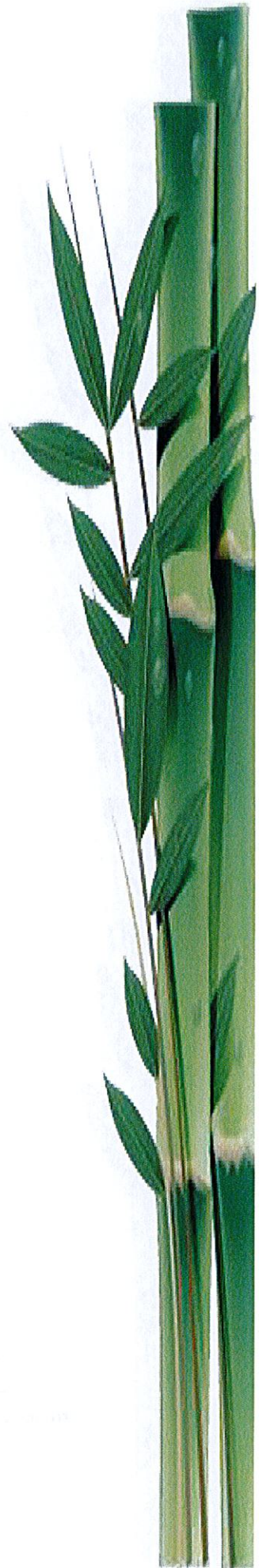
Toutefois, les impacts et les bénéfices retirés de cette expérience sont bien plus nombreux qu'économiques. Voici ceux que l'on a déjà pu distinguer :


### Impacts environnementaux

- Réduction de l'effet des îlots de chaleur urbains par le verdissement ;
- Réduction de l'émission des gaz à effet de serre par le verdissement, mais aussi par la réduction du transport associé à la production/consommation d'aliments ;
- Récolte des eaux de pluie afin d'économiser l'eau et de diminuer la pression occasionnée par l'entretien du jardin sur le réseau municipal ;
- Échange, partage et appropriation de savoir-faire en agriculture urbaine, favorisant l'usage de cette alternative comme mode de production écologique et autonome.

### Impacts sociopolitiques

- Participation aux lieux de pouvoir par l'élaboration d'un processus de gestion collective et d'un système de gouvernance ;
- Renforcement du lien social par la création d'un espace de bon voisinage où tous se côtoient, peu importe leur âge, leur origine ou leurs croyances ;
- Diffusion de valeurs telles que la démocratie, la solidarité, le pouvoir d'agir ensemble et l'écologie dans la recherche de solutions collectives ;



- 
- Appropriation de solutions collectives afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens impliqués et de la population locale.

#### Impacts économiques

- Amélioration de l'accès économique et géographique à des aliments locaux, frais et d'une grande qualité produits dans le respect de l'environnement ;
- Amélioration de l'économie familiale des participantEs pendant la période couverte par les récoltes.

### LES PREMIÈRES POUSES : LA VOISINERIE OU L'ENRACINEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE À L'ÎLOT PELLETIER

La saison 2012 du jardin collectif de l'îlot Pelletier marquera un tournant dans les pratiques locales en agriculture urbaine.

En effet, grâce à la mobilisation d'un semblable de partenaires, « La Voisinierie, une place verte pour la parole citoyenne », ce sont 3 750 m<sup>2</sup> de stationnement, cédés par la SHAPEM que *Parole d'excluEs* transformera en un lieu public aux fonctions diverses, dont un espace réservé au jardinage.

Grâce à l'engagement et à la volonté toujours présents parmi les jardiniers de l'îlot, anciens et nouveaux, c'est encore une nouvelle surface de plantation de 50 m<sup>2</sup>, soit 164 pieds carrés qui s'ajoutent aux 73 bacs existants.

Mais c'est bien plus qu'un nouvel espace de culture qui vient de s'implanter, c'est tout l'esprit dans lequel s'est construit ce projet qui regroupe les valeurs défendues et supportées par *Parole d'excluEs* et le RCIP.

La création de ce nouveau bac de plantation ancré dans le sol marque l'enracinement de cette pratique dans le quotidien des citoyenNEs qui sont de plus en plus nombreuSEs à vouloir participer à cette dynamique.

Aussi, le choix de la formule du jardin collectif montre l'importance pour les résidentEs de recréer un espace de socialisation et d'échanges qu'ils ne retrouvent pas toujours ailleurs.

Le projet de la Voisinierie, c'est la concrétisation d'un processus enclenché il y a déjà quatre ans. Il regroupe à lui seul plusieurs des préoccupations qui ont été soulevées par les citoyens lors de la première étude de 2008.

---

<sup>5</sup> Arrondissement de Montréal-Nord, Ici-et-la, INSPQ, GERECOMM, RCIP, SHAPEM, Soverdi



- Améliorer les conditions de vie en embellissant l'environnement des logements des résidents ;
- Contribuer fortement à réduire l'îlot de chaleur dans lequel se trouve l'îlot Pelletier ;
- Offrir un espace de rencontres favorisant les échanges intergénérationnels et interculturels ;
- Contrer une possible « recriminalisation » d'un secteur dont l'histoire a été fortement marquée par les gangs criminels ;
- En dernier lieu, créer un espace pour pratiquer l'agriculture urbaine intégrée avec son environnement proche et permettre d'économiser grâce aux récoltes.

Plus encore, le projet de la Voisinerie, issu du modèle d'action de *Parole d'excluEs*, illustre une nouvelle approche, avec divers acteurs engagés pour porter le message que la pauvreté et l'exclusion sociale ne sont pas des caractéristiques intrinsèques à des individus, incapables de s'adapter au marché du travail ou à un monde en mutation.

Cette conviction et cette volonté d'agir s'enracinent à la fois dans des valeurs de solidarité, de démocratie, d'égalité, de justice et de respect soutenues par les différents acteurs qui participent à la construction de ces projets : citoyensNE, chercheurs universitaires, acteurs du milieu communautaires, acteurs institutionnels, élus.

Les fruits de cette dynamique positive et de ce partenariat innovant continuent de mûrir et de nouvelles pousses sortent encore de terre. D'autres initiatives sont en réflexion pour répondre aux besoins exprimés de lutte contre la détresse alimentaire dans laquelle se trouvent les résidentEs de l'îlot Pelletier. L'idée principale étant bien sûr de parvenir à construire un projet structurant qui soit viable à long terme et qui sache répondre, dans une perspective de développement durable aux trois objectifs identifiés par les citoyenNEs :

- améliorer l'accès géographique et économique à une alimentation saine et de qualité,
- lutter contre la pauvreté et le chômage, entre autres, par la création d'emplois et la formation,
- créer du lien social pour contrer l'isolement qui contribue à l'exclusion sociale.





### 3. Les outils du jardinier : blocages et pistes de solution pour un bon développement de l'agriculture urbaine.

#### Préoccupations et pistes de solution pour le développement de l'agriculture urbaine

Malgré tout, il est clairement évident que les projets développés et expérimentés par *Parole d'excluEs* et le RCIP n'auraient pas vu le jour sans un soutien financier, ni sans un accompagnement et un encadrement spécialement dédiés à l'agriculture urbaine.

Il est remarquable de voir à quel point la définition d'un intérêt commun entre plusieurs partenaires a réussi à concrétiser ces initiatives. Il serait d'autant plus regrettable de voir cette mobilisation s'essouffler si les moyens nécessaires n'étaient investis pour faire perdurer ces projets.

Ainsi, de nombreux problèmes et blocages ont été soulevés à maintes reprises par les citoyenNEs et autres partenaires engagéEs en agriculture urbaine à l'îlot Pelletier. En voici les principaux :

- **Manque de connaissances** : l'agriculture urbaine se développe dans un milieu urbain, avec des citoyenNEs qui souhaitent pouvoir cultiver chez eux, en ville. Aussi, si certainEs possèdent des connaissances en matière de culture maraîchère, la majorité est encore novice et a un réel besoin d'apprendre.
- **Manque d'encadrement** : il faut des structures d'encadrement pour aider et encourager l'agriculture urbaine. Une présence visible et régulière est primordiale dans les espaces de culture et de plantation collectives et dans un lieu accessible pour les personnes qui cultivent de façon plus individuelle. Cette présence et cet accompagnement rassurent les novices mais aussi permettent aux plus expérimentés d'aller plus loin dans leurs pratiques. Le but est de stimuler toutes les formes d'implication et de faire le lien entre les citoyenNEs-agriculteurEs et les instances institutionnelles qui parfois ont du mal à communiquer.
- **Manque de sensibilisation générale** : un autre problème rencontré est celui de la sensibilisation à l'existence et aux opportunités liées à l'agriculture urbaine. Beaucoup de citoyenNEs, entreprises, éluEs ne connaissent pas les possibilités de développement que comporte l'agriculture urbaine.

Il faut donc insister sur toutes les alternatives possibles et réalisables facilement et sans engendrer des coûts élevés pour tout un chacun, à son échelle. Il faut

profiter de l'émulation générée par la consultation publique pour faire passer le message que jardiner en ville c'est possible !

- **Problème d'accessibilité pour les personnes âgées et pour les personnes à mobilité réduite** : dans un esprit d'ouverture et en vue de favoriser l'inclusion, il est essentiel et incontournable de créer de nouveaux moyens et des structures pour développer les cultures. Concrètement, il faudrait investir dans la création d'espaces de cultures adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite qui ne peuvent pas rester debout ou le dos courbé très longtemps.
- **Problème de financement** : il serait faux de dire que pratiquer l'agriculture urbaine est quelque chose de simple et d'accessible à toutes et à tous. Bien que beaucoup de personnes produisent avec peu de moyens, toutes les expériences illustrées à travers la consultation montrent que la mise à disposition de moyens financiers est un élément fondamental dans le développement de l'agriculture urbaine. Pourquoi ? Pour acheter ou louer des espaces cultivables (terrains, bacs de plantation, etc.), pour acheter les intrants (terre, compost, semis, plants, graines, etc.), les outils de travail (tenues de travail, outils, etc.), pour se donner les moyens d'apprendre (acheter des guides, suivre des formations, payer un animateur horticole, etc). Pour construire un modèle d'agriculture urbaine intégré au développement urbain comme alternative, concrète et réaliste, à une production déraisonnée et déconnectée des besoins locaux réels, il faut s'en donner les moyens.
- **Difficultés de relations intergénérationnelles et interculturelles** : par définition, une ville du 21<sup>ème</sup> siècle, comme Montréal, est un milieu cosmopolite où se concentre une forte population, avec un grand nombre d'activités qui se recoupent (économiques, sociales, etc.). Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vit en ville. Cela implique parfois qu'il y ait des tensions ou des conflits entre plusieurs catégories d'individus qui sont confrontés à cette urbanisation très rapide. Les administrations, les éluEs et les autres acteurs qui souhaitent le bien-être et l'intégration de la population doivent considérer les tensions intergénérationnelles et interculturelles comme des défis à part entière. Il a été maintes fois répété que l'agriculture urbaine permet de rapprocher et créer du lien social entre des individus qui partagent le même intérêt. L'enjeu est grand pour le bien-être de toutes et de tous, faisons en sorte que cette solution soit plus accessible.





- **Problème d'accessibilité à des terrains libres et exploitables :** les espaces cultivables disponibles se font rares, les places sont chères, les listes d'attentes sont longues, et certains terrains contaminés. Pour que la démocratisation de l'agriculture urbaine soit réelle, il faut trouver des solutions à caractère économique. Plusieurs pistes de solutions ont été présentées, que ce soit par le biais des jardins partagés, l'aménagement des toits, ou encore en créant plus de jardins communautaires et collectifs. Toutefois, si l'on persévère à traiter toutes ces solutions au cas par cas, sans avoir une réelle politique avec des objectifs à atteindre, des orientations claires, un plan d'action concret, l'agriculture urbaine restera au rang d'activité de loisir marginale. Il faut que les pouvoirs publics définissent une politique claire et mettent les moyens financiers et fonciers pour un programme d'agriculture urbaine « exploitable ».
- **Législation restrictive :** au final, certains problèmes ou obstacles identifiés ci-dessus pourraient être évités avec un changement de la législation en vigueur C'est notamment le cas du manque d'espaces disponibles et cultivables. Dans d'autres villes d'Amérique du Nord les lois permettent aux individus de s'approprier des espaces laissés vacants par leurs propriétaires, au moins jusqu'à ce que ces terrains aient une vocation. Aussi, dans d'autres villes, la législation incite directement les promoteurs immobiliers à intégrer la pratique de l'agriculture urbaine dans le montage de leurs projets. On pourrait voir plus loin encore en imaginant une évolution de la législation pour permettre de donner à certains espaces différentes fonctionnalités, une occupation multiple et une nouvelle forme de gestion. Comme pour les cours d'école par exemple qui pourraient être ouvertes l'été pour permettre l'agriculture ou même aménager un espace pour créer une serre de culture. Les solutions sont aussi nombreuses que l'imagination et la créativité des jardiniers est fertile. Ainsi, pourquoi ne pas travailler dans ce sens-là, en révisant les lois et règlements pour les adapter aux besoins exprimés, et ce dans un processus de co-construction et en y associant les divers acteurs concernés? Comme nous l'avons constaté à travers nos différents projets, non seulement cela est possible mais renforce d'autant la réussite des initiatives si cette culture de travail est intégrée.

L'engouement de la population pour les questions liées à l'agriculture urbaine est évident : certainEs sont déjà des adeptes de cette pratique, chacunE à sa façon, et beaucoup sont intéressés à en savoir et en faire plus.

Toutes et tous montrent leur volonté de persévérer dans cette voie. Leur créativité et leurs projets témoignent de leur engagement, et leurs critiques n'en sont que plus constructives. Il faudra que la commission et les pouvoirs publics entendent ces recommandations, et plus encore il faudra les appliquer et se donner un cadre pour continuer cette discussion une fois la consultation terminée.

Au final, le succès de cette consultation publique dépendra de la fermeté de l'engagement des différents acteurs dans cette voie, notamment les pouvoirs publics pour le financement, l'accès aux savoirs et aux infrastructures.

Les défis présents et à venir sont nombreux mais le développement de l'agriculture urbaine renferme un énorme potentiel pour y faire face, notamment dans la satisfaction d'un besoin primaire, celui de garantir une saine alimentation dans la dignité à toutes et à tous.





## **Nos recommandations :**

### **Accessibilité physique et au savoir**

- 1- Faciliter l'accès aux savoirs, organiser des formations et intégrer des programmes éducatifs pour développer une culture de l'agriculture intégrée à un modèle de vie urbain.
- 2- Renforcer le rôle et la présence des animateurs horticoles sur le terrain, pour aider et conseiller les jardinierEs mais aussi pour être un maillon clé de la communication entre les jardinierEs et les autres acteurs.
- 3- Rendre les dispositifs de culture accessibles aux personnes âgées et à mobilité réduite, dans une perspective d'inclusion sociale.

### **Communication et sensibilisation**

- 4- Promouvoir l'agriculture urbaine, ses bienfaits et ses avantages pour que chacunE puisse expérimenter l'agriculture urbaine à sa façon.
- 5- Favoriser les rencontres et échanges intergénérationnels et interculturels par l'entremise des espaces d'agriculture urbaine. Cela permettrait aussi de lutter contre l'exclusion sociale et la solitude qui ne cesse de croître dans les villes.

### **Politiques publiques**

- 6- Accroître et multiplier les efforts et les aides financières pour soutenir et développer l'agriculture urbaine.
- 7- Définir une politique publique pour rendre disponibles des terrains fonciers et d'autres espaces pour un programme d'agriculture urbaine « exploitable ».
- 8- Soutenir l'organisation des différents acteurs concernés et impliqués dans le développement de l'agriculture urbaine pour créer une nouvelle forme de partenariat mobilisé autour de cette question.

## LE MOT DE LA FIN OU LES PREMICES D'UN NOUVEAU PRINTEMPS

*Parole d'excluEs* lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans une perspective de transformation sociale. Elle le fait en soutenant la mobilisation citoyenNE face à des difficultés économiques (chômage, discrimination, etc.) et à l'exclusion sociale (isolement, discrimination, santé mentale, etc.). Son premier secteur d'intervention se situe à Montréal-Nord et plus particulièrement dans l'îlot Pelletier, tristement célèbre pour son passé associé aux gangs criminalisés.

Aujourd'hui, les citoyenNEs ont fait du chemin, beaucoup de projets se sont développés tels que des logements communautaires pour familles, un jardin collectif, la place de la Voisinerie, l'ouverture d'un service de garde en milieu familial, etc.

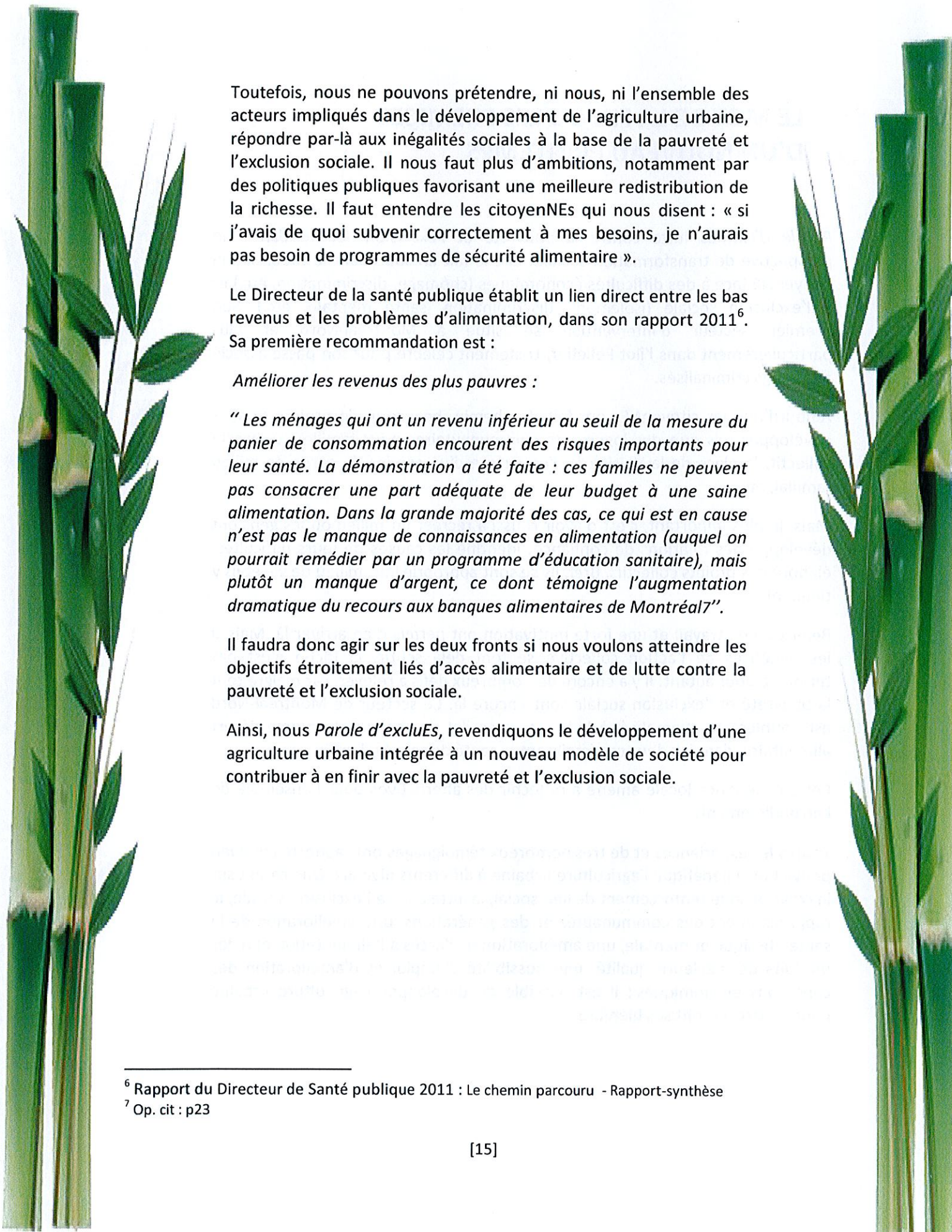
Mais, le plus important, c'est d'avoir réussi à recréer un milieu où les gens ont développé des relations de confiance, identifié les causes de leurs difficultés, élaboré des projets collectifs. Bref, ils se sont approprié leur milieu de vie et ils y tiennent.

Beaucoup de travail et une forte motivation ont permis d'en arriver là. Mais si les bénéfices de l'action collective se font déjà sentir, la tâche n'est pas terminée pour autant. Il y a encore de nombreux défis à relever, car malgré tout la pauvreté et l'exclusion sociale sont encore là. Ce secteur de Montréal-Nord est doublement stigmatisé, à la fois comme îlot de chaleur et comme désert alimentaire, dans les deux cas fragilisant la santé de ses résidentEs.

Cette expérience locale amène à réfléchir des alternatives pour l'ensemble de l'arrondissement.

Toutes les expériences et de très nombreux témoignages ont rapporté combien pouvait être bénéfique l'agriculture urbaine à différents niveaux. Que ce soit sur la création et le renforcement de lien social, la lutte contre l'exclusion sociale, le rapprochement des communautés et des générations, une amélioration de la santé physique et mentale, une amélioration de l'accès à l'alimentation et à des produits de meilleure qualité, une possibilité d'emploi et d'amélioration des conditions économiques ; il est possible de développer l'agriculture urbaine pour mettre à profit ses bienfaits.





Toutefois, nous ne pouvons prétendre, ni nous, ni l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement de l'agriculture urbaine, répondre par-là aux inégalités sociales à la base de la pauvreté et l'exclusion sociale. Il nous faut plus d'ambitions, notamment par des politiques publiques favorisant une meilleure redistribution de la richesse. Il faut entendre les citoyenNEs qui nous disent : « si j'avais de quoi subvenir correctement à mes besoins, je n'aurais pas besoin de programmes de sécurité alimentaire ».

Le Directeur de la santé publique établit un lien direct entre les bas revenus et les problèmes d'alimentation, dans son rapport 2011<sup>6</sup>. Sa première recommandation est :

*Améliorer les revenus des plus pauvres :*

*“ Les ménages qui ont un revenu inférieur au seuil de la mesure du panier de consommation encourent des risques importants pour leur santé. La démonstration a été faite : ces familles ne peuvent pas consacrer une part adéquate de leur budget à une saine alimentation. Dans la grande majorité des cas, ce qui est en cause n'est pas le manque de connaissances en alimentation (auquel on pourrait remédier par un programme d'éducation sanitaire), mais plutôt un manque d'argent, ce dont témoigne l'augmentation dramatique du recours aux banques alimentaires de Montréal<sup>7</sup>”.*

Il faudra donc agir sur les deux fronts si nous voulons atteindre les objectifs étroitement liés d'accès alimentaire et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ainsi, nous *Parole d'excluEs*, revendiquons le développement d'une agriculture urbaine intégrée à un nouveau modèle de société pour contribuer à en finir avec la pauvreté et l'exclusion sociale.

---

<sup>6</sup> Rapport du Directeur de Santé publique 2011 : Le chemin parcouru - Rapport-synthèse

<sup>7</sup> Op. cit : p23